

## Partenariat signé chez Plaimont (Saint-Mont) entre MSA Midi-Pyrénées Sud et France Travail Gers-Hautes Pyrénées

Objectif : connaissance réciproque pour coordonner les services aux usagers et aux entreprises



Partenariat signé chez Plaimont (Saint-Mont) entre MSA Midi-Pyrénées Sud et France Travail Gers-Hautes Pyrénées

Les responsables de la Mutuelle sociale agricole (MSA) Midi-Pyrénées Sud (Ariège, Haute Garonne, Ariège et Hautes Pyrénées) et de France Travail (Gers et Hautes Pyrénées) (1) se rencontrent le 23 février 2024 à la Galerie Bleue de Producteurs Plaimont à Saint-Mont. Ils sont accueillis par Olivier Dabadie, président de Producteurs Plaimont, ainsi que, entre autres, par Agnès Lacau (responsable qualité) et Laure Mene-Castillou (du service marketing).



Gaëlle Goriou, Jean-Marc Redon et Catherine Guilbaudeau

### Contrat de partenariat (2)

L'objet de cette rencontre des deux structures est de signer un contrat renouvelable de partenariat pour 2 ans, en vue de :

- renforcer leur collaboration dans leur mission d'accompagner usagers et entreprises,
- favoriser l'accès aux services de chaque structure,
- échanger sur les nouveautés légales et réglementaires s'appliquant à leur intervention,
- organiser l'information croisée des agents des deux structures pour renforcer leur compétence,
- mettre en place une communication conjointe sur les actions communes.



**Gaëlle Goriou et Catherine Guilbaudeau**

### **Important**

Chaque structure informe les personnes concernées de la transmission de ses données à l'autre partie « et des moyens dont elles disposent pour exercer leurs droits » (Règlement général de la protection des données – RGPD).



**Signature du contrat : Laurence d'Aldéguier, Catherine Guilbaudeau et Sébastien Bismuth-Kimpe**

### **Domaines du partenariat**

- L'emploi dans le monde agricole,
- la santé au travail,
- la retraite,
- les Maisons France Services,
- la lutte contre le travail illégal,
- les flux d'entreprises (3) et la déclaration d'embauche,
- les aides possibles,
- la coordination des régimes (en particulier pour les bénéficiaires du RSA),
- le maintien en emploi et les transitions professionnelles.



**Paul Abadie, qui a travaillé au contrat (photo LinkedIn)**

## Lancement des actions communes

Un Comité de suivi va être mis en place, composé de membres des deux structures. Il se réunira une fois par an.

Des « actions socles » sont programmées :

« On se connaît ? » : 3 ou 4 réunions communes par an, avec petit déjeuner, vidéos etc., dans les bassins d'emploi du Gers : Auch, Condom et L'Isle-Jourdain,

« Co-Working Agri ! » : au minimum 4 visites communes d'entreprises par an (pour 30 personnes minimum) ; 4 visites programmées dans le courant de 2024 : Producteurs Plaimont, Pellehaut (Montréal-du-Gers), Domaine de l'Uby (Cazaubon), Ferme du Puntun (Saint-Martin) et Ramajo (Dému).



### Olivier Dabadie : « le paysan, un animal en danger »

Le président Plaimont présente rapidement sa coopérative et souligne que le rôle de celle-ci est de développer le territoire en vendant du vin et non pas l'inverse.

Il donne quelques chiffres : Plaimont, c'est 400 exploitations, 600 vignerons, 170 collaborateurs et 555 à 60 % de ventes à l'export. Mais c'est le volume d'une récolte, qui a été perdu en 3 ans.

Il compte sur les deux institutions majeures présentes pour aider le paysan « animal victime des crises successives » à les traverser. Et aussi pour faciliter l'installation des jeunes vignerons.

D'où nous concluons, que, pour Olivier Dabadie, la sauvegarde du paysan est aussi une obligation écologique !



### Sébastien Bismuth-Kimpe, Laurence d'Aldéguier et Philippe Carbonne remettent un chèque de la MSA à Paul Dabadie

(1) **Pour la MSA Midi-Pyrénées Sud** : Laurence d'Aldéguier (présidente du Conseil d'administration), Sébastien Bismuth-Kimpe (directeur général), Patricia Saget-Castex (1ère vice-présidente), Étienne Ducongé (sous-directeur), Justine de Saint-Germain (sous-directrice chargée de la relation clients), Philippe Carbonne (responsable du Service de prévention des risques professionnels) ; **pour France Travail** : Catherine Guilbaudeau (directrice Gers et Hautes Pyrénées), Gaëlle Goriou (directrice du Gers Nord) et Jean-Marc Redon (chargé de mission). (2) Ce contrat a été travaillé par Paul Abadie (conseiller en prévention des risques professionnels à la MSA, à ne pas confondre avec Paul Abadie, président de la Cave de Crouseilles). (3) L'ensemble des opérations effectuées par une entreprise (achat, production, vente, financement et investissement) avec ses partenaires donne lieu à des échanges, des transferts. Ces transferts sont appelés « flux ». Il existe 3 types de flux, les flux physiques, les flux monétaires et les flux d'informations [<https://www.editions-corroy.fr/pdf/205-12.pdf>].

NB - Sur la photo du haut de page, de g. à dr.: Gaëlle Goriou, Sébastien Bismuth-Kimpe, Laurence d'Aldéguier, Étienne Ducongé, Catherine Guilbaudeau et Olivier Dabadie.



Kakemonos de la MSA et de France Travail